



## **Paris demande des moyens supplémentaires à l'Etat pour la rentrée scolaire 2014**

**Paris obtient l'ouverture de 5 nouvelles classes pour la rentrée scolaire 2014, mais les moyens promis par l'Etat restent insuffisants. Alexandra Cordebard, adjointe à la Maire, demande à l'Education nationale de faire un effort supplémentaire.**

Le Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN), co-présidé par Alexandra Cordebard, adjointe à la Maire de Paris en charge des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes éducatifs, et François Weil, Recteur de l'Académie de Paris, s'est réuni mercredi pour examiner les moyens alloués aux écoles parisiennes par l'Etat pour la prochaine rentrée scolaire.

**Les premières propositions faites par les services de l'Education Nationale avaient été jugées insuffisantes** pour faire face aux besoins des écoles parisiennes et décliner les priorités affichées par le Ministère de l'Education Nationale au titre de la loi sur la refondation de l'école, notamment celles concernant le dispositif « plus de maîtres que de classes ».

Plusieurs vœux ont été déposés au Conseil de Paris des 16 et 17 juin pour déplorer certaines fermetures de classe qui semblaient injustifiées et souligner les absences d'enseignants non remplacées dans les écoles, parfois pendant plusieurs semaines d'affilée.

Un vœu de l'Exécutif, voté à l'unanimité, demande que les dotations de postes de l'Académie soient revues à la hausse pour ouvrir des classes lorsque c'est nécessaire, que la brigade de remplacement soit augmentée et que les priorités ministérielles (classes de très petite section, plus de maîtres que de classes...) soient bien déclinées à Paris.

**Les discussions constructives avec l'Académie ont permis la prise en compte de certaines demandes des élus, avec l'annonce de l'ouverture de 5 classes supplémentaires.** Cependant, la proposition de l'Education nationale reste insuffisante, les élus se sont donc abstenus sur la carte scolaire proposée.

Pour marquer la nécessité de renforcer encore la dotation en postes pour la prochaine rentrée, les élus ont voté, à l'unanimité avec les représentants syndicaux des enseignants et les représentants des parents d'élèves, une motion demandant à l'Académie de Paris d'obtenir du ministère de l'Education Nationale des moyens supplémentaires pour répondre aux besoins des écoles et des élèves parisiens et ainsi leur assurer les conditions de réussite qu'ils sont en droit d'attendre.